

Autour de la mémoire de la SHOAH

Le 12 avril 2010, était commémorée la SHOAH qui a fait 6 millions de victimes juives. Les autres persécutions nazies et fascistes, les désastres de la guerre, tant en Europe qu'en Asie, ont ajouté bien d'autres victimes à cette hécatombe commandée par l'inhumanité qui submerge parfois la conscience humaine.

Soixante cinq ans après l'ouverture des camps, alors que les survivants et les témoins de cette tragédie disparaissent, le SNCA e.i.L. Convergence considère qu'il est de son devoir de rappeler que l'Ecole doit être le lieu prioritaire où les jeunes générations s'instruisent du passé, y compris monstrueux, qui a façonné la Cité dans laquelle ils sont appelés à vivre afin de la modeler à leur tour.

A partir de l'Ecole, d'autres confrontations sont nécessaires qui ajoutent à l'acquisition intellectuelle du passé la saveur parfois terrible de ce passé, et, au-delà de la compassion, la prise de conscience qu'il y a des villes, des villages, des campagnes où l'horreur s'est accomplie, peut se reproduire, si on n'y prend garde, si on chasse de la mémoire ce poids si lourd de l'indicible.

Quelques jours plus tôt, des jeunes en difficulté scolaire, allemands et français, visitaient le village de MAILLE, en Indre-et-Loire, dont la population fut massacrée et les bâtiments incendiés, comme à ORADOUR-SUR-GLANE, en août 1944. La population locale, dont de vieilles gens rescapées de la tuerie, assistait à cette visite insolite et rare, avec des sentiments partagés d'ailleurs entre une certaine satisfaction de voir enfin publiquement reconnu cet assassinat collectif d'innocents et l'idée que, peut-être, parmi les jeunes visiteurs, il y avait les arrières petits fils des assassins.

Une jeune visiteuse, interrogée par la télévision régionale, a remarqué que savoir et voir où s'est accompli l'objet de ce savoir, ce n'est pas la même chose. Manifestement, en déambulant dans la rue principale du village uniformément reconstruit, en découvrant l'impressionnant cimetière, en côtoyant les villageois toujours habités par le souvenir, elle avait dépassé sa condition de visiteuse d'un site historique, pour communier avec ce lieu, sa population exterminée et celle survivante, habitant ce lieu, toujours hantée par cet acte irréversible de la guerre et de la haine.

Les voyages de la mémoire de la SHOAH, préparés dans certains établissements secondaires aux termes de directives de l'Education Nationale et de conventions passées par elle avec certaines associations mémoriales, dûment habilitées, doivent être encouragés pour que les jeunes consciences s'approprient, comme cette jeune fille à MAILLE, au contact des lieux où a été versé le sang de l'holocauste, la réalité de l'histoire pétrie de la chair et de la souffrance des hommes.

Ces voyages d'étude sur les lieux de mémoire non seulement permettent d'éveiller plus largement les consciences de la jeunesse, mais doivent aussi les inviter à prendre en charge la transmission de cette mémoire. Car le devoir de l'Ecole de la République, inscrit dans sa mission première de former des citoyens, est de transmettre aux jeunes générations combien pour vivre ensemble il faut d'effort et d'attention, d'écoute et de vigilance, d'attachement aux principes démocratiques et aux valeurs humanistes, et comment la longue chaîne humaine s'est forgée dans la beauté du monde par d'atroces blessures.